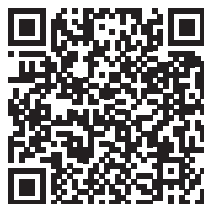


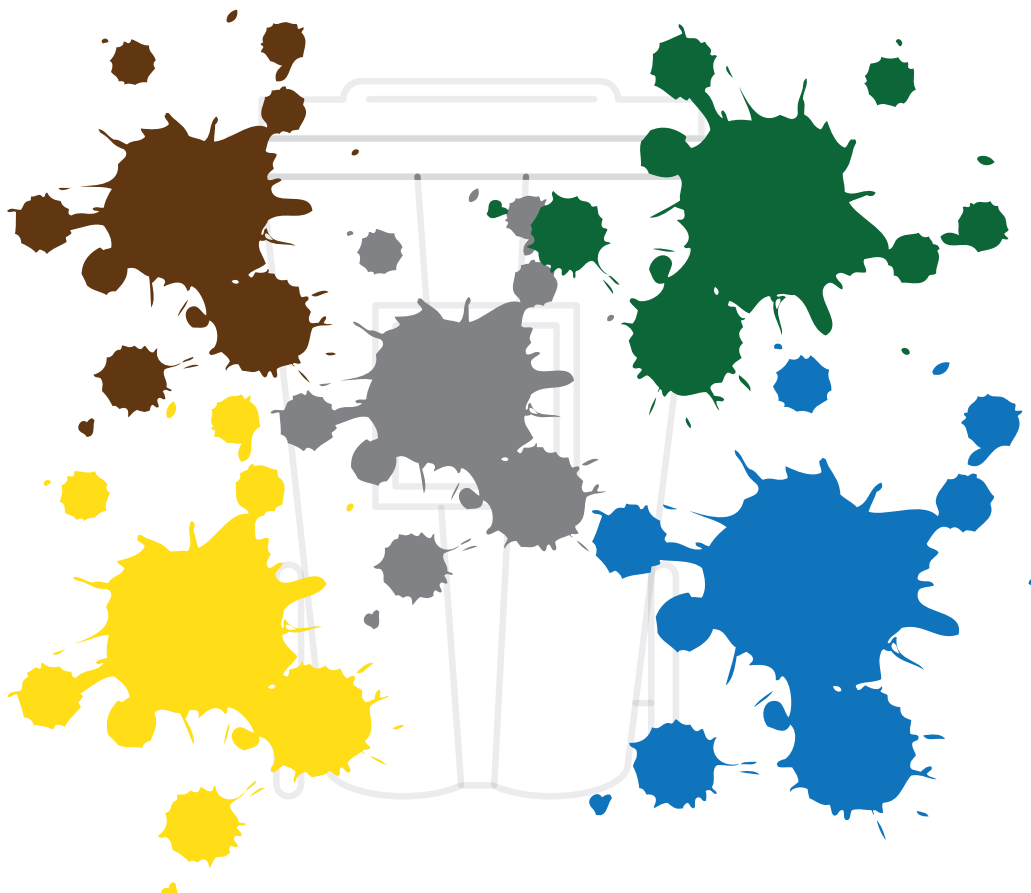
educational



ALIA SERVIZI
AMBIENTALI
SpA



PETIT GUIDE DU TRI SÉLECTIF



Dès notre plus tendre enfance, nous devrions prendre conscience que nous sommes tous responsables de nos propres déchets [...].

Le nettoyage de nos détritrus de façon intelligente nous permettra d'apprécier, à sa juste valeur, l'égalité des hommes.

Mahatma Gandhi

Ce petit guide a pour but de vous aider à mieux comprendre le tri sélectif, la récupération et le recyclage des matériaux. Chaque jour, de nombreux objets passent entre nos mains et se transforment rapidement en déchets.

Consommer de façon responsable, réutiliser de manière créative objets et matériaux pour leur donner une seconde vie et surtout pratiquer le tri sélectif : tels sont les choix à faire pour l'avenir.

Le tri sélectif est un geste

citoyen et de respect envers l'environnement, envers les autres et envers nous-mêmes.

Un petit geste permet d'obtenir de grands résultats.



PAPIER ET CARTON



CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER :

journaux, magazines, livres (vous pouvez aussi en faire don à la bibliothèque de l'école), cahiers, boîtes en papier et en carton, petit carton de pizza souillé



CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS DÉPOSER :


tickets de caisse, papier glacé et sulfuré, briques alimentaires Tetra Pak ou Tetra Brik


1 tonne de cellulose vierge nécessite 440 000 litres d'eau, alors que pour 1 tonne de papier recyclé, 1 800 litres suffisent !



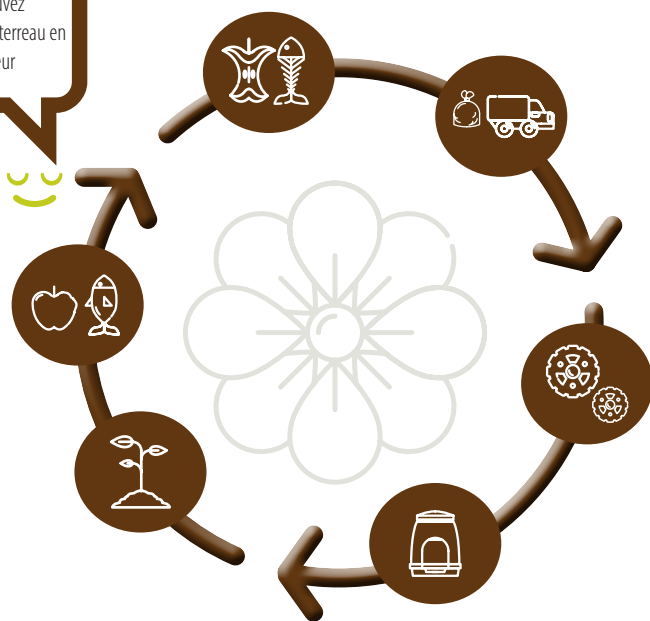
Les déchets cellulosiques récupérés par le tri sélectif sont envoyés à la papeterie, où ils sont séparés et transformés en une bouillie aqueuse. De là, à travers divers procédés, une nouvelle feuille de papier, de carton voit le jour...

DÉCHETS ORGANIQUES

 CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER :
restes de nourriture, fruits, légumes,
lingettes alimentaires, fleurs
coupées, sachets de thé

 CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS
DÉPOSER :
lingettes contaminées par des
détergents et/ou des savons, tissus,
litières synthétiques pour animaux
de compagnie


si vous avez un jardin ou
un potager, vous pouvez
réaliser votre propre terreau en
utilisant le composteur




Les déchets organiques récupérés lors du tri sélectif sont envoyés aux centres de compostage ou peuvent être déposés dans les composteurs domestiques.

Grâce au compostage, on obtient du terreau pouvant être utilisé dans les potagers et les jardins.

EMBALLAGES ET CONTENANTS

 CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER :
contenants en plastique (bouteilles, pots,
sachets enveloppant les snacks), brique
alimentaire, assiettes et verres en plastique,
boîtes de conserve, canettes métalliques

 CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS DÉPOSER :
couverts en plastique, fournitures de bureau,
jouets, étuis pour CD et DVD, objets en
plastique



Les emballages collectés séparément sont traités dans des centres de tri. Après lavage à 200°C, la pâte fluide refroidie "renaît" sous forme de granulés pour prendre encore de nouvelles formes.

VERRE

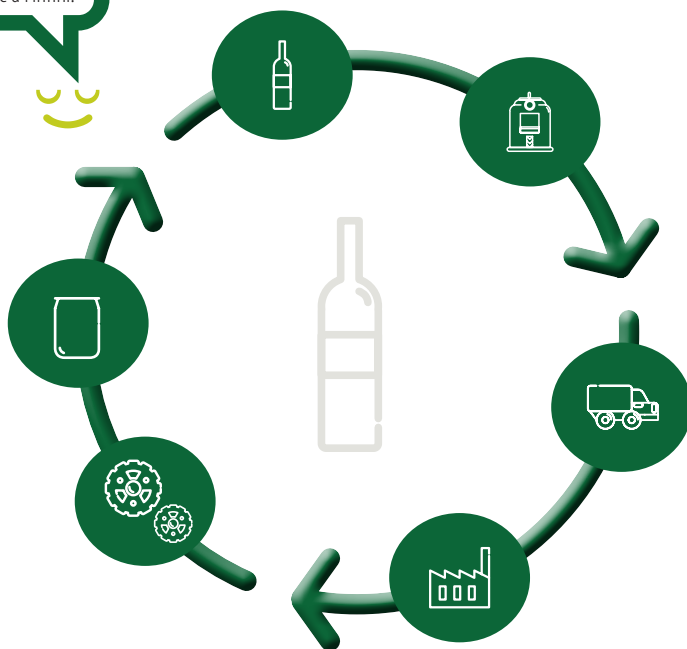


CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER:
bouteilles et bocaux en verre,
flacons en verre



CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS
DÉPOSER:
ampoules et tubes au néon, miroirs,
objets en cristal, céramiques,
pots en terre cuite

Avec 1 kg de verre
récupéré, on obtient 1 kg
de verre recyclé. Le verre
peut être recyclé à l'infini.



Le verre collecté, débarrassé des "faux amis" (cristal, céramique, miroirs, etc.), arrive dans les fours de la verrerie, où il est chauffé à plus de 1500°C. Dans des moules spéciaux, il prend de nouvelles formes et renaît à l'infini!

DÉCHETS RÉSIDUELS NON SÉPARABLES



CE QUE VOUS POUVEZ DÉPOSER:

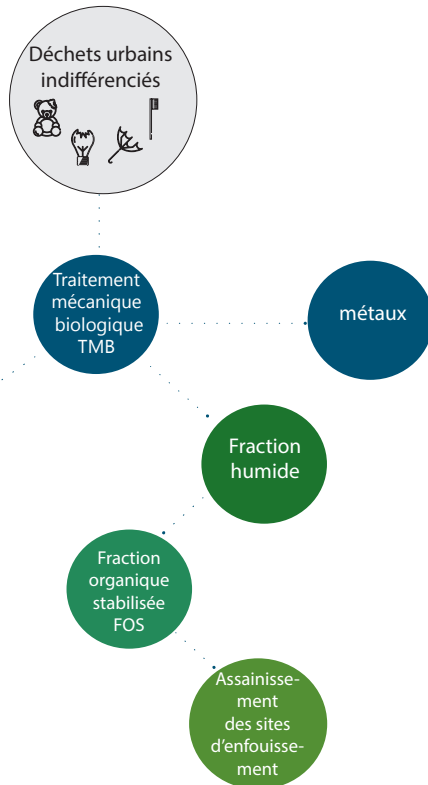
jouets et objets cassés, chiffons, fournitures de bureau, éponges, gants et torchons de cuisine, couches et serviettes hygiéniques



CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS DÉPOSER:

tous les matériaux recyclables

50 tonnes environ au cours de notre existence, soit 1,5 kg par jour (dont 500 g de déchets alimentaires) : c'est le poids du «sac à dos» de déchets que chacun d'entre nous porte sur les épaules !



Les déchets résiduels non recyclables sont traités pour être récupérés sous forme d'énergie et pour l'assainissement de l'environnement. Les sacs bien fermés ne doivent JAMAIS être laissés au sol.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES DÉCHETS ENCOMBRANTS:

Les vieux meubles et le mobilier en général doivent être déposés dans des centres appropriés (les abandonner sur le trottoir n'est pas seulement un geste irrespectueux, c'est aussi un DÉLIT !). Il existe deux solutions appropriées : les transporter vers les déchèteries ou demander un enlèvement gratuit à domicile en appelant le call center d'Alia ou en remplissant le formulaire en ligne.




LES DÉCHÈTERIES : QU'EST-CE QUE C'EST?

Les déchèteries sont des aires équipées où les citoyens peuvent déposer leurs déchets domestiques, y compris les déchets dangereux (peintures, colles, piles, batteries de voiture, etc.), quand ils ne disposent pas d'autre système de collecte ou de ramassage à domicile (déchets encombrants). L'accès est gratuit.



 www.aliaserviziambientali.it

 800 888 333
199 105 105

 @AliaServizi



Dis-le à Alia!
formulaire web